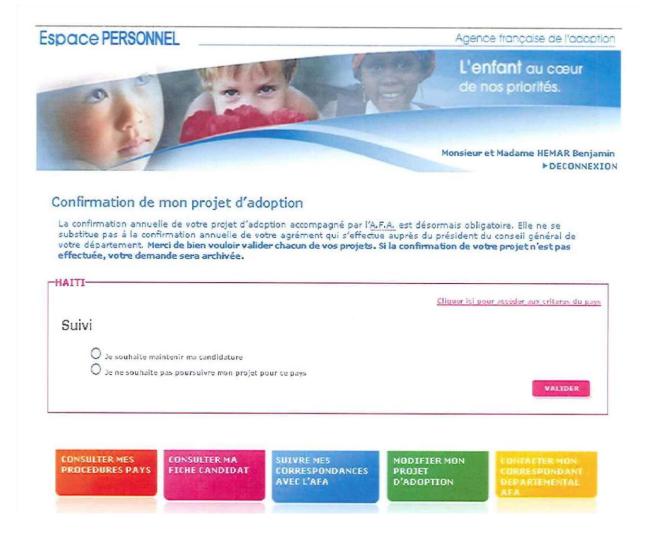
## Comment confirmer son projet d'adoption ?

## Attention, les visuels insérés dans ce document sont basés sur un dossier de test.

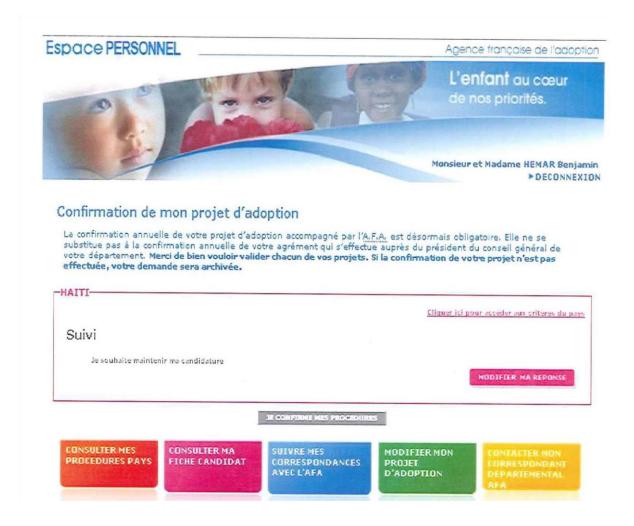
- 1- Rendez-vous sur le site de l'Agence www.agence-adoption.fr et dirigez-vous vers votre Espace Adoptant (espace personnel de chacune des familles AFA).
- 2- Identifiez-vous à l'aide des codes qui vous ont été transmis dans le courrier de confirmation (Username + code web).



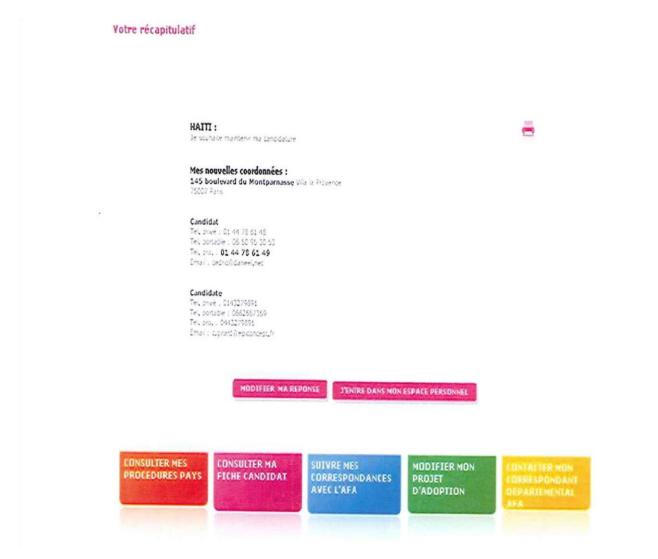
3- Vos procédures apparaissent et vous devez les confirmer ou les infirmer une par une à l'aide du bouton « valider ».



- 4- Vous avez la possibilité de modifier votre choix à l'aide du bouton « modifier ma réponse » pour revenir à l'étape 3.
- 5- Vos procédures seront confirmées en cliquant sur « je confirme mes procédures ».



- 6- Une fois ces actions effectuées, un récapitulatif de vos choix apparait à l'écran.
- 7- Ici aussi, vous pouvez modifier vos choix et revenir à l'étape 3. Dans le cas contraire, vous avez accès à votre Espace personnel à l'aide du bouton « j'entre dans mon espace personnel ».



8- Lors de votre prochaine connexion, vous aurez directement accès à la page de vos données personnelles.